

# L'INFOMUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE

## Réaménagement DE LA RUE DU PONT À L'ÉTÉ 2023

À lire en page 4

VOLUME 20 | NUMÉRO 1  
MARS 2023



**5** Matières résiduelles  
**GÉRER DE FAÇON RESPONSABLE**

**6** Gestion animalière  
**BONNES PRATIQUES**

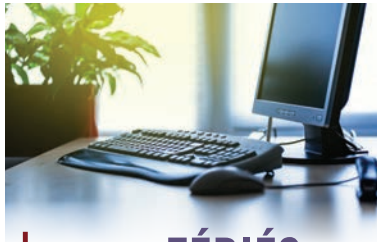
**12** Politique familiale et MADA  
**NOUS VOULONS VOTRE AVIS!**





## HORAIRE DES SERVICES administratifs

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30



## Jours FÉRIÉS

Les bureaux administratifs de la Ville ainsi que la bibliothèque seront fermés les vendredi 7 et lundi 10 avril à l'occasion du congé pascal, ainsi que le lundi 22 mai, Journée nationale des patriotes.

## DATES D'ÉCHÉANCE des taxes



La Ville a procédé à l'envoi des comptes de taxes au début du mois de février. Les comptes dont le montant total dû est supérieur à 300 \$ peuvent être acquittés en quatre versements, dont les dates d'échéance pour l'année 2023 sont : le mercredi 8 mars, le lundi 8 mai, le vendredi 7 juillet et le jeudi 5 octobre.

## Passage À L'HEURE AVANCÉE

Dans la nuit du samedi 11 au dimanche 12 mars (à compter de 2 h du matin), on passe à l'heure avancée !

Le Service de sécurité incendie vous rappelle que les changements d'heure sont l'occasion de remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée par des neuves. Profitez-en également pour vérifier la date de fabrication de vos avertisseurs ; ces appareils doivent être remplacés tous les 10 ans.



## ABRIS D'AUTO temporaires

Tous les abris d'auto temporaires doivent être démontés et retirés complètement avant le 1<sup>er</sup> mai, et pourront être installés à nouveau à compter du 1<sup>er</sup> octobre, en conformité avec la réglementation en vigueur.

## Renseignements UTILES

Hôtel de ville.....450 460-4444	Sûreté du Québec.....310-4141
Pour toute plainte ou requête, consultez la ville.marieville.qc.ca/requetes.	ou 450 460-4429 et *4141 pour cellulaire
Urgence.....9-1-1	Ligne Échec au crime.....1 800 711-1800
	SPCA Roussillon.....450 638-9698

## BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MARIEVILLE L'INFOMUNICIPAL

L'InfoMunicipal est publié par la Ville de Marieville et distribué dans tous les foyers marievillois par Postes Canada.

Le générique masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Conception graphique : L'Infographe

Impression : Imprimerie For inc.

Crédits photo : AdobeStock, iStockPhoto, Ville de Marieville

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Hôtel de ville

682, rue Saint-Charles  
Marieville (Québec) J3M 1P9

450 460-4444

ville.marieville.qc.ca

communications@ville.marieville.qc.ca

Ce bulletin est imprimé sur du papier fait de fibres recyclées à 100 %.

## MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

450 460-4444

Caroline Gagnon, mairesse.....	poste 250
David Jourdain, district 1.....	poste 251
Geneviève Létourneau, district 2.....	poste 252
Marc-André Sévigny, district 3.....	poste 253
Martin Paquette, district 4.....	poste 254
Louis Bienvenu, district 5.....	poste 255
Gilbert Lefort, district 6.....	poste 256

PLUS qu'un lieu  
de résidence,  
un milieu de vie!





## Le climat dans tous ses états

Par le passé, lorsque nous parlions d'un hiver difficile, il était question de grands froids, de tempêtes de neige répétées, de glace, de poudrierie. Aujourd'hui, force est de constater qu'un hiver trop doux peut être encore plus difficile, alors que nous avons dû trop souvent nous priver de nos activités extérieures préférées.

Par exemple, cette année nous étions heureux de proposer un projet pilote de nouvelle patinoire au parc des Vétérans. Plusieurs citoyens ont manifesté leur enthousiasme quant à l'aménagement d'une patinoire de quartier dans le secteur est de la ville. La météo a toutefois déjoué nos plans et la glace n'a pu être maintenue que quelques jours durant la saison.

Le peu de neige que nous avons eu cet hiver a toutefois bien servi une autre nouveauté en 2022-2023, alors que la Ville a modifié sa réglementation afin de permettre le stationnement dans les rues la nuit lorsqu'aucune opération de déneigement n'était prévue. Avec les nombreuses périodes de redoux que nous avons connues, les citoyens ont donc pu profiter du stationnement sur rue la nuit la majorité du temps au cours des derniers mois.

Cette nouvelle façon de faire, généralement appréciée par la population, a fait ressortir l'importance de l'information, puisque chaque citoyen était responsable de se renseigner du statut d'interdiction ou de permission de stationner. Nous avons mis à votre disposition plusieurs moyens pour vous informer : le site Web, la ligne téléphonique et la plateforme bciti+, cette dernière permettant même de vous aviser par courriel ou par texto.

Pour tous les autres sujets touchant la vie municipale, nous restons en contact avec vous par le biais de notre page Facebook, où vous pouvez vous exprimer. À ce propos, nous vous invitons à faire preuve de respect dans vos commentaires, tout comme dans vos communications écrites ou verbales avec le personnel municipal. Vous avez parfois de bons mots à l'endroit de la Ville quant aux services offerts, et parfois de moins bons ; dans tous les cas, votre opinion nous intéresse et nous tient à cœur ! Lorsque vous exprimez une demande ou un commentaire dans le calme et le respect, c'est tellement plus facile de se comprendre, de s'écouter et de vous aider !

En début d'année, certains d'entre vous ont signifié leur mécontentement face à la réduction de la fréquence des collectes d'ordures durant la saison froide. Il s'agit pourtant de la suite logique d'une série de mesures qui visent à nous responsabiliser, collectivement, à la réduction de notre consommation et à un meilleur tri des matières résiduelles. Avec la situation climatique actuelle et ses conséquences, nous ne pouvons pas reculer devant des défis aussi simples que de réduire la quantité de matières envoyées dans les dépotoirs.

Cela nous désole de constater que certains citoyens vont jusqu'à jeter délibérément leurs déchets, parfois même des gros rebuts comme des électroménagers, en bordure de chemins publics, dans des espaces verts, dans les cours d'eau... Tout ça alors que nous avons à Marieville un écocentre qui peut recueillir la majorité des objets dont vous souhaitez vous départir. Bien sûr, cela suppose que vous deviez aller les porter vous-même, ou demander de l'aide pour le faire, mais lorsque vous vous procurez des biens, pensez à leur cycle de vie complet, et demandez-vous dès lors si vous aurez les moyens de vous en départir de façon responsable le moment venu.

Nous avons le devoir de penser aux générations futures et, conséquemment, de faire les efforts qu'il faut pour ne pas compromettre leur avenir. MERCI à tous ceux et celles qui participent de toutes sortes de façons à la qualité de vie à Marieville. Vos gestes positifs sont inspirants et, espérons-le... contagieux !

**Caroline Gagnon**  
Mairesse



Prochaines  
séances  
du **CONSEIL  
MUNICIPAL**

Assistez aux prochaines séances du conseil municipal les mardis **7 mars, 4 avril et 2 mai à 19 h 30.**

Les séances ont lieu à la salle du conseil située au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de Ville (682, rue Saint-Charles) et sont également diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville.

Pour en savoir plus, consultez le site Web au [ville.marieville.qc.ca/seances](http://ville.marieville.qc.ca/seances).



# Grands projets 2023 : RÉFECTION ET RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU PONT AU CENTRE-VILLE

Dans le cadre de la démarche de revitalisation du centre-ville, la Ville procédera au réaménagement de la rue du Pont, entre les rues Ouellette et Claude-De Ramezay, à l'été 2023.

Les travaux comprennent la réfection complète des infrastructures souterraines, de la chaussée et des trottoirs, ainsi que le réaménagement des lieux par l'ajout d'une piste cyclable, d'îlots de verdure et d'une placette publique.

Le réaménagement de la rue du Pont vise la création d'un milieu de vie suscitant l'attraction commerciale, mais aussi l'amélioration de l'accessibilité et des déplacements au centre-ville pour l'ensemble des utilisateurs. C'est dans cette optique que la Ville a développé, parallèlement au projet de la rue du Pont, un plan vélo pour l'ensemble du territoire urbanisé.

Avant d'entreprendre ce grand projet, la Ville s'est entourée des organismes Vélo Québec et Rues Principales, avec qui elle a réalisé toutes les analyses nécessaires, dont une étude de stationnement. La Ville a agi en toute diligence afin de dresser un portrait de la situation actuelle au centre-ville et d'évaluer la faisabilité de modifier la configuration du stationnement sur rue en vue d'implanter une piste cyclable, des sens uniques et divers aménagements urbains.

Suivant l'octroi du contrat de construction, les travaux devraient débuter au printemps 2023. Les travaux de réfection seront suivis immédiatement par les travaux de réaménagement, qui devraient se poursuivre jusqu'à la fin de l'été. C'est donc dire que la population pourra profiter de son « nouveau » centre-ville dès le début de l'automne 2023 !

Pour visionner le diaporama présenté lors du dévoilement public en novembre dernier, rendez-vous à la section « Grands projets » du site Web.



NOUVEAUTÉ  
sur la  
plateforme



## bciti+ de Mariville

La plateforme de connexion bciti+ de Mariville offre désormais un calendrier des activités et événements !

Sous forme de liste ou de grille mensuelle, hebdomadaire ou journalière, vous y trouverez des activités offertes par la Ville et les partenaires du milieu communautaire, des rappels pour les dates spéciales de collectes à domicile ou des dispositions réglementaires.

La plateforme regroupe de nombreux services en ligne accessibles à partir d'un navigateur Web ou de l'application mobile pour téléphone intelligent. L'abonnement, simple et gratuit, permet aux citoyens :

- de connaître en temps réel l'état des services;
- de lire les dernières actualités municipales;
- de formuler une requête en quelques clics seulement;
- de s'abonner à diverses catégories de notifications par courriel, par téléphone ou par messagerie texte (SMS);
- de répondre à des sondages et des consultations;
- d'accéder à une foule de liens utiles dans la rubrique « Ressources ».

**Vous n'avez pas encore de compte bciti+?**

Abonnez-vous dès aujourd'hui au <https://mariville.bciti.com/login>.

# Gestion des matières résiduelles

## MRC DE ROUVILLE

### COLLECTES À DOMICILE

Avec l'arrivée des températures plus douces, la collecte des matières organiques se fera toutes les semaines à compter du lundi 3 avril, tandis que la collecte des matières domestiques (ordures) se fera aux deux semaines à compter du 23 mars. La collecte des matières recyclables demeurera quant à elle aux deux semaines.

**Notez qu'il est maintenant obligatoire de s'inscrire pour bénéficier de la collecte des résidus volumineux.** Cela permet à la MRC de Rouville de fournir à l'entrepreneur une liste d'adresses, réduisant de façon considérable le trajet du camion et, du coup, l'émission de gaz à effet de serre.

### CHANGEMENT DE LA FRÉQUENCE DES COLLECTES D'ORDURES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la collecte des matières domestiques (ordures) se fait aux trois semaines pour les mois de janvier, février, mars, novembre et décembre.

L'objectif de la transition des collectes aux trois semaines est de réduire les transports, d'encourager l'utilisation du bac brun et du bac de recyclage au maximum et diminuer les quantités enfouies. Un tri maximisé, c'est une bonne utilisation du bac brun et du bac de recyclage. Dans la majorité des cas, cela permet de réduire la quantité de matières mise aux ordures.

### ÉCOCENTRE

Sur présentation d'une preuve de résidence, les citoyens peuvent se départir de façon sécuritaire et responsable de leurs matériaux secs, de résidus domestiques dangereux (RDD), d'appareils électroniques et de résidus volumineux, entre autres, aux endroits indiqués sur place (135, chemin du Ruisseau Saint-Louis Est).

### INFO-COLLECTES

450 693-2ECO (2326) | [infocollectes@mrcrouville.qc.ca](mailto:infocollectes@mrcrouville.qc.ca)  
[mrcrouville.qc.ca/info-collectes](http://mrcrouville.qc.ca/info-collectes)

### COMPOSITION D'UN BAC

### DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

### AU QUÉBEC\*

Diminuez votre empreinte écologique en adoptant de petits gestes au quotidien. Ça commence par un bon tri de votre matière!

Résidus encombrants 4 %  
 Textiles 3 %  
 Matières diverses 2 %  
 Résidus domestiques dangereux 1 %

Construction, rénovations et démolition 8 %

Matières recyclables 35 %

Matières organiques 47 %



\*Source : Recyc-Québec

## PAS DE LINGETTES dans ma toilette!

La Ville demande la collaboration des citoyens afin d'éviter d'obstruer le réseau d'égout sanitaire avec des lingettes nettoyantes. Bien que certaines d'entre elles soient identifiées « jetables dans les toilettes », des études révèlent qu'il n'est pas sécuritaire d'y jeter des lingettes, peu importe le type, puisqu'elles s'accumulent dans les canalisations d'égouts bien avant de pouvoir se désintégrer. Elles causent des bouchons qui peuvent entraîner des bris d'équipements et des refoulements d'égouts qui sont coûteux à réparer.

Si vous utilisez des lingettes nettoyantes, peu importe le type, assurez-vous de les jeter aux ordures et non dans les toilettes.



## GESTION animalière



À Marieville, c'est la SPCA Roussillon qui s'occupe de la gestion animalière. Pour toute question ou demande d'intervention, visitez le site Web [spcaroussillon.com](http://spcaroussillon.com) ou communiquez au 450 638-9698 ou à [info@spcaroussillon.com](mailto:info@spcaroussillon.com).

**Vous avez perdu votre animal de compagnie? Vous avez remarqué un chien ou un chat errant sur le territoire?** Contactez la SPCA Roussillon pour effectuer un signalement, ou remplissez le formulaire disponible sur le site Web.

**Des animaux de la faune rôdent près de chez vous?** La SPCA Roussillon décourage fortement le trappage et la relocalisation; ce sont des solutions inefficaces et dangereuses pour la survie de ces espèces. Visitez-le [spcaroussillon.com/la-faune](http://spcaroussillon.com/la-faune) pour trouver des fiches-conseils détaillées.

### BONNES PRATIQUES AVEC SON ANIMAL DE COMPAGNIE

Adopter de bonnes habitudes avec son animal de compagnie en respectant la réglementation municipale, c'est contribuer à un environnement propre, sécuritaire et convivial. Nous vous rappelons qu'un chien doit toujours être tenu en laisse par son gardien dans les espaces publics. Pour faire courir son animal en liberté, rendez-vous au parc canin situé sur la rue Chambly (près du chemin du Ruisseau-Barré).

### MÉDAILLES POUR CHIENS

Les propriétaires de chiens doivent obligatoirement se procurer une médaille pour leur animal au coût de 25\$ (coût pour la vie de l'animal). Le formulaire est disponible en ligne au [ville.marieville.qc.ca/animaux](http://ville.marieville.qc.ca/animaux).

Lorsqu'un chien est déclaré potentiellement dangereux ou qu'il fait l'objet d'un avis visant à faire examiner un chien potentiellement dangereux (évaluation faite par un vétérinaire aux frais du propriétaire), la Ville remet au gardien une médaille de couleur rouge afin qu'il puisse être identifiable.

Cette médaille doit être portée pendant la durée de l'enquête et de l'ordonnance, le cas échéant.

## Vous prévoyez effectuer des travaux SUR VOTRE PROPRIÉTÉ ?

Avant d'entreprendre votre projet de construction ou de rénovation, assurez-vous de respecter les lois, les règlements et les normes en vigueur. Nous pouvons vous aider à y voir clair!

### INFORMEZ-VOUS AVANT DE COMMENCER VOTRE PROJET

Un appel ou un courriel au Service de l'urbanisme et de l'environnement vous permettra de vous assurer que votre projet est réalisable. Le personnel pourra vous informer de toute particularité s'appliquant à votre projet, dont la présence de servitudes ou d'une bande riveraine, les normes d'implantation, les distances à respecter et tout autre détail pertinent qui vous permettra de préparer les plans de votre projet de la bonne façon et dans les délais prescrits.

### LE PERMIS OU LE CERTIFICAT D'AUTORISATION : UNE OBLIGATION

Afin d'obtenir le permis ou le certificat d'autorisation nécessaire pour la réalisation de vos travaux, vous devez fournir tous les plans et documents requis décrivant votre projet. Le délai de délivrance d'un permis varie selon la nature du projet, mais se situe dans la plupart des cas autour de **30 jours**.

### DES QUESTIONS ?

Consultez le site Web municipal où vous trouverez des fiches d'information détaillées, ou communiquez avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450 460-4444, poste 291, ou à [urbanisme@ville.marieville.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.marieville.qc.ca).



## RÉPARATION PRINTANIÈRE des nids de poule

L'arrivée du printemps rime bien souvent avec l'apparition de nids-de-poule. Ces trous dans la chaussée sont le résultat d'infiltrations d'eau dans des fissures et de périodes successives de gel et de redoux qui brisent le revêtement.

Les équipes dédiées du Service des travaux publics et du génie verront à effectuer plusieurs réparations par ordre de priorité. Une attention particulière sera apportée aux rues collectrices et aux artères principales (sauf la rue Claude-De Ramezay, qui est sous juridiction provinciale), puis ensuite aux rues des secteurs résidentiels. La taille des trous à réparer peut également être un facteur prioritaire.

Si vous remarquez un nid-de-poule sur une des voies publiques de la ville, n'hésitez pas à nous le signaler en remplissant une demande en ligne à partir du [ville.marieville.qc.ca/requetes](http://ville.marieville.qc.ca/requetes) ou en nous contactant au 450 460-4444, poste 245.



## Drainage DES BORNES D'INCENDIE

Du 1<sup>er</sup> au 5 mai prochain, la Ville procédera au drainage des bornes d'incendie sur l'ensemble du territoire de la ville, une opération qui se déroulera sur quelques jours, entre 7 h et 16 h. L'eau demeurera propre à la consommation; toutefois, il est recommandé de faire preuve de précaution avant d'utiliser l'eau, notamment en ce qui a trait à la lessive.

En effet, il pourrait arriver que des particules de rouille ou des résidus en suspension s'introduisent dans le réseau d'aqueduc. En cas d'eau rougeâtre ou brouillée, il est recommandé de laisser couler l'eau froide des robinets pendant environ quinze minutes.

Pour éviter tout désagrément ou tache sur les vêtements, il est suggéré de faire la lessive en dehors des heures des travaux de drainage. S'il s'avérait que vos vêtements soient tachés par l'eau colorée, la Ville pourra vous offrir un produit détachant sans frais.

Surveillez les communications municipales ce printemps pour connaître la date des travaux. Pour plus d'information, contactez le Service des travaux publics et du génie au 450 460-4444, poste 284, ou à [travauxpublics@ville.marieville.qc.ca](mailto:travauxpublics@ville.marieville.qc.ca).

## JEUX DE BASKETBALL dans la rue

Les citoyens qui installent un panier de basketball doivent le placer non pas dans la rue, mais à l'intérieur des limites de leur propriété.

La Ville tolère que les paniers soient au-dessus de la rue et que les gens jouent dans la rue, mais la base des paniers doit être hors de la voie publique.

Afin d'offrir un dégagement optimal des voies pour l'entretien des rues ou pour la circulation, il est souhaitable d'enlever tout objet situé sur la voie publique de façon permanente.



## Êtes-vous prêts à faire face À UNE SITUATION D'URGENCE ?

La politique en sécurité civile au Québec stipule qu'il est de la responsabilité des citoyens d'assurer leur sécurité et celle de leur famille durant les premières 72 heures d'un sinistre ou d'une situation d'urgence, ce qui correspond au temps que pourraient prendre les services de sécurité civile à s'organiser, selon l'ampleur de la situation.

Puisque la sécurité est une responsabilité partagée, la Ville de Marieville a prévu des moyens concrets pour assister la population dans les plus courts délais lors d'un sinistre, notamment en maintenant à jour son plan de sécurité civile et en investissant en continu dans la formation des employés et l'acquisition d'équipements adaptés.

### COMMENT SE PRÉPARER ?

- Renseignez-vous à propos des différents sinistres pouvant survenir et prenez les mesures pour vous y préparer.
- Préparez votre plan familial d'urgence.
- Inscrivez-vous aux alertes téléphoniques automatisées de la Ville.
- Assurez-vous que vos biens soient couverts par une assurance adéquate.
- Ayez en tout temps une trousse d'urgence pour subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence ou pour emporter en cas d'évacuation, dont votre liste de médicaments à jour.

### QUELS ARTICLES PRÉVOIR DANS UNE TROUSSE D'URGENCE ?

- Eau potable (deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours)
- Nourriture non périssable (provisions pour au moins trois jours) et ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe de poche et piles de rechange
- Chandelles et briquet ou allumettes
- Trousse de premiers soins (antiseptique, analgésiques, bandages adhésifs, compresses stériles, etc.)



Pour en savoir plus, consultez les sites Web gouvernementaux de préparation aux urgences.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
[quebec.ca/securite-situations-urgence](http://quebec.ca/securite-situations-urgence)

GOUVERNEMENT DU CANADA  
[preparez-vous.gc.ca](http://preparez-vous.gc.ca)



## CORRIDORS SCOLAIRES à respecter en tout temps !

Pour assurer la sécurité des écoliers, il est important de respecter les corridors et traversées scolaires... en été comme en hiver ! Lorsque vous circulez dans les rues entourant les écoles de Marieville, redoublez de prudence afin de protéger les nombreux écoliers qui se déplacent à pied ou à vélo.

Portez attention à la signalisation indiquant que vous vous trouvez en zone scolaire ainsi que celle délimitant les corridors scolaires afin que nos jeunes puissent circuler en toute sécurité.

**CAB**  
la Seigneurie  
de Monnoir



146, chemin du Ruisseau-Barré • Marieville  
450 460-2825 | info@cabsm.org

**SEMAINE DE L'ACTION  
BÉNÉVOLE 2023**



**BÉNÉVOLONS  
À L'UNISSON!**

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE  
16-22 avril 2023 49<sup>e</sup> fcaq

La Semaine de l'action bénévole se tiendra du 16 au 22 avril et se déroulera cette année sous le thème : « Bénévolons à l'unisson ! » L'action bénévole est un mouvement, une propulsion de gestes portés par des personnes qui ont pour objectif commun d'alimenter des collectivités où l'entraide et la solidarité rayonnent. Cela nous unit les uns aux autres, dans une vision commune de partage où chaque action fait briller davantage la suivante. Prendre part à l'action bénévole, c'est rejoindre un mouvement festif où il fait bon donner et recevoir, peu importe la taille et la nature de sa contribution. Renseignez-vous auprès du CAB pour trouver votre propre vocation bénévole !

### AIDE À L'IMPÔT

Le CAB offre un service d'aide à l'impôt aux personnes à faible revenu (contribution minimale de 5\$ demandée). Les locataires doivent avoir reçu le relevé 31 de leur propriétaire pour avoir droit au crédit complet de solidarité (à l'exception des gens habitant en HLM). Les propriétaires doivent présenter leur compte de taxes municipales pour les mêmes raisons. Joignez le CAB pour en savoir plus à propos des critères d'admissibilité.



Des ventes spontanées vous font profiter régulièrement de rabais avantageux à La Cabotine, la friperie du CABSMM situé au 220, rue Ouellette à Marieville. Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 h. Suivez-nous sur Facebook !

## FONDATION Pro-études

500, rue Desjardins, bureau 300  
Marieville  
450 469-3187, poste 4597  
info@fondation-proetudes.ca

Vous souhaitez soutenir la persévérance scolaire chez les plus jeunes ? C'est la mission que s'est donnée la Fondation Pro-études.

Grâce à nos fidèles bénévoles, vous pouvez le faire en venant jouer au bingo tous les mercredis à 19h à la salle des Chevaliers de Colomb.

Pour nous, s'amuser c'est donner, puisque tous les profits du bingo sont versés à la Fondation. Il est également possible de faire un don spontané.



## Parrainage civique DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

308, rue Montsabré, bureau 132 • Belœil  
450 464-5325 | info@pcvr.ca



**PARRAINAGE  
CIVIQUE  
DE LA VALLÉE-  
DU-RICHELIEU**

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu est à la recherche de bénévoles désirant vivre une expérience humaine enrichissante par le biais du jumelage avec une personne présentant une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme.

Ce type de bénévolat a pour but d'agrémenter la qualité de vie des membres pour les aider à s'intégrer activement à la vie publique. Les activités sont variées : marche, sortie au cinéma, jeux de société, magasinage, popote, restaurant, etc. Toutes ces activités ont pour objectif de favoriser l'intégration, la valorisation et l'estime de soi des filleul(es). Le PCVR recherche également des bénévoles pour le soutien logistique aux activités.



## ALTERNATIVE ALIMENT-TERRE



146, chemin du Ruisseau-Barré  
 Marieville  
 438 521-9136 | coordination@aliment-terre.org



### DES FRUITS ET DES LÉGUMES ABORDABLES ET LOCAUX

La période hivernale est bien installée, Alternative Aliment-Terre vous offre la possibilité de manger des fruits et des légumes de producteurs maraîchers locaux! Nos produits congelés sont disponibles et prêts à cuisiner. Tous peuvent se procurer une diversité de produits tels que des bleuets, des pommes, du pesto à la fleur d'ail, des courgettes, des carottes, du maïs, du coulis de tomate et plusieurs autres beaux produits cultivés sur les fermes du territoire.

La variété de produits disponibles a été récoltée en période estivale lors d'activités de glanage ouvertes à la communauté, ou provient de dons de surplus et de déclassés de généreux producteurs de la région. Tous ces fruits et légumes ont été conditionnés dans nos locaux situés à Marieville et emballés sous vide. La qualité des produits est donc conservée sur une plus longue période. Les produits sont en vente selon un modèle de tarification sociale à La Cabotine située au 220, rue Ouellette.



## Carrefour JEUNESSE- EMPLOI

491, rue Sainte-Marie,  
 bureau 2 • Marieville  
 450 460-8887  
 cje.marieville@cje-isj.com



**CJE** Comtés  
 Iberville  
 St-Jean

Le Carrefour Jeunesse-Emploi comtés Iberville/St-Jean accompagne les jeunes adultes de 16 à 35 ans dans leurs divers projets et démarches.

C'est un lieu d'accueil et de référence où une équipe de professionnels dynamiques vous attend pour vous aider à réaliser des projets à votre image.

Le CJE peut vous offrir un accompagnement personnalisé et adapté à votre situation pour vous aider dans des projets en lien avec le retour aux études, l'intégration en emploi, la persévérance scolaire, l'autonomie sociale, le développement d'un projet personnel ou tout autre initiative visant à améliorer les conditions de vie des jeunes de notre communauté.

Votre réussite? Notre priorité! SERVICES GRATUITS.

## CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES La Relance



**La Relance**  
 Centre d'éducation  
 des adultes

500, rue du Docteur-Poulin • Marieville  
 450 460-4472, poste 3618 | relance.e.csdhr.qc.ca

Il n'y a pas d'âge pour retourner à l'école et se prioriser. L'année 2023 pourrait-être l'année où vous relevez le défi. La Relance peut vous y accompagner!

**INSCRIPTION  
 GRATUITE  
 EN TOUT TEMPS**



**L'ÉCOLE**  
**c'est aussi  
 pour les  
 adultes!**

450 460-4472  
 Marieville  
 450 348-2303  
 Saint-Jean-  
 sur-Richelieu





## JARDINS communautaires

La Ville met à la disposition des citoyens qui n'ont pas accès à un terrain cultivable, une dizaine d'espaces aménagés pour le jardinage, à l'arrière de la maison des loisirs (2005, rue du Pont), au coût de 25 \$ pour la saison. L'ajout de nouvelle terre en début de saison est assuré par la Ville.

Vous souhaitez obtenir un lot pour la saison 2023? Contactez le Service des loisirs et de la culture au 450 460-4444, poste 277.

Faites vite, car les places sont limitées !

## #EnModeAdo

Dans le but de soutenir les parents d'adolescents, la Direction de santé publique (DSP) de la Montérégie a créé le site Web [enmodeado.ca](http://enmodeado.ca) qui regorge d'informations sur le développement des adolescents, leur santé, leur bien-être et leur réussite éducative.

L'objectif derrière cette initiative ? Soutenir les parents d'ado en abordant notamment les pratiques parentales favorables et les défis rencontrés chez les 12-17 ans.



Boîte à outils



Capsules vidéo



Infolettre



LIGNE INFO DPCP  
VIOLENCE CONJUGALE  
ET SEXUELLE

1 877 547-DPCP (3727)

Les personnes victimes de violence conjugale au Québec peuvent désormais obtenir gratuitement de l'information fiable et pertinente sur le processus judiciaire criminel, le traitement d'une plainte à la police et l'autorisation d'une poursuite criminelle en matière de violence conjugale.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER  
Relais pour la vie  
de Chambly



Société  
canadienne  
du cancer



Cette année, le Relais pour la vie de Chambly célèbre son 20<sup>e</sup> anniversaire et pour l'occasion, les villes et municipalités voisines sont sollicitées afin de créer le plus grand événement possible !

Lors de l'événement qui aura lieu le 10 juin prochain, des participants de tous âges s'unissent en communauté et marchent à tour de rôle tout au long d'une piste ou d'un chemin pour symboliser la persévérance et d'envoyer un message d'espoir à toutes les personnes touchées par le cancer.

Envie de faire une différence? Joignez-vous au Relais pour la vie en vous inscrivant au [www.cancer.ca](http://www.cancer.ca).



## FAMILLES ET ÂÎNÉS

nous voulons connaître  
votre réalité!



La Ville désire vous consulter et avoir votre opinion afin de mettre à jour sa Politique Familiale et renouveler son accréditation Municipalité amie des aînés (MADA).



En répondant à ce sondage, vous nous permettrez d'identifier vos besoins et vos intérêts afin de favoriser votre mieux-être et votre qualité de vie. Vous aiderez ainsi la Ville à poser un diagnostic du milieu afin d'établir un plan d'action et déterminer les améliorations nécessaires pour soutenir le développement actif de la population.

Pour compléter le sondage, numérisez le code QR ou rendez-vous sur notre site Web au [ville.mariville.qc.ca/consultation](http://ville.mariville.qc.ca/consultation).



Participez en grand nombre  
jusqu'au 5 mars.

## PROGRAMME des activités

PRINTEMPS / CAMPS DE JOUR 2023

Consultez le programme d'activités distribué par la poste à la fin du mois de février et également disponible en ligne sur notre site Web !



Camps  
de jour  
d'été



Spectacles  
et  
événements



Loisirs sportifs  
et récréatifs et  
activités culturelles



## TROUSSES DE MICRO-POUSSES offertes aux enfants durant la semaine de relâche

**LA CULTURE DES MICRO-POUSSES EST ACCESSIBLE À TOUS !  
MÊME PAS BESOIN D'AVOIR LE POUCE VERT !**

Pour la semaine de relâche scolaire qui aura lieu du 27 février au 3 mars, la bibliothèque offrira des trousse de micro-pousses aux 50 premiers jeunes qui en feront la demande.

Apprenez-en plus à propos des micro-pousses sur le site Web d'Agro-Passion.

